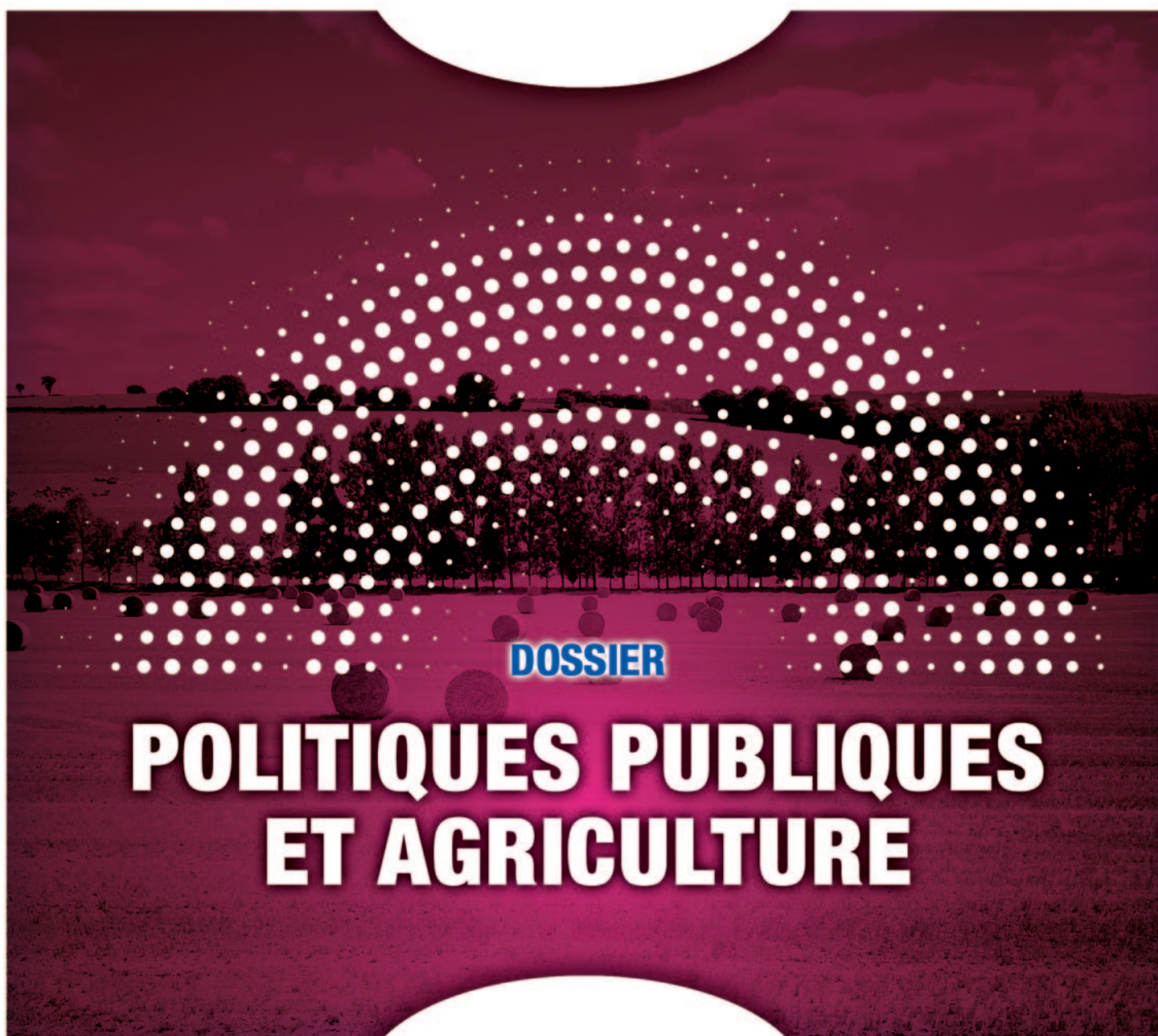


LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



ÉCONOMIE

Bioéconomie territoriale :
enjeux et réalités

ENTREPRISE

Nouveaux agriculteurs :
qui sont-ils ?

DROIT

Conjoint collaborateur :
anticiper la fin du statut

agRIDROIT

TOUT LE DROIT DES TERRITOIRES
EN LIGNE

REMISE
DE 50%

pour les adhérents
des membres
du GIE



L'ensemble de la documentation juridique
consacrée aux territoires
sur un seul et même écosystème



AGRICULTURE



FORÊT



VIGNE ET VIN



AGROALIMENTAIRE



ÉNERGIES RENOUVELABLES



ACTUALITÉS

Les infos

L'info en continu
L'hebdo fiscal et social
Le quinze-madaire

Les mensuels

Revue Droit rural
Revue Energie - Environnement - Infrastructures
Revue Construction - Urbanisme



CONTENUS PRATIQUES

Les Lexis Pratique

Agriculture & forêt
Fiscal
Social

Les dossiers Agridroit

Dossiers thématiques
Dossiers pratiques
Dossiers régionaux

Les documents pratiques

Les modèles d'acte
Les fiches pratiques



CONTENUS EXPERTS

Les encyclopédies

JurisClasseur Rural
JurisClasseur Baux ruraux
JurisClasseur Environnement
JurisClasseur Concurrence - Consommation

Les sources

Les codes commentés
Jurisprudence
Textes non codifiés
Sources locales
Conventions collectives
Sites utiles

Pour tester le site et vous abonner rendez-vous sur www.agridroit.fr

UNE INITIATIVE

GIE AGRIDROIT

agriDées
RECHERCHE - INNOVATION - ANALYSE

AGRINOT

AVOCAGRI



EN PARTENARIAT AVEC



LexisNexis®

Premier fournisseur mondial
d'informations professionnelles



UNE PLATEFORME DÉVELOPPÉE EN FRANCE

La politique publique, clé de l'avenir de l'agriculture



Charles MEAUDRE
Président d'Agridéas

“

Le projet de fonds unique de la Commission pourrait remettre en cause la spécificité de la politique agricole

”

La souveraineté d'une Nation passe par son agriculture. « *Un pays qui ne peut pas se nourrir ne peut être un grand pays* » déclara un jour le général de Gaulle.

Selon la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2,3 milliards d'humains vivent encore actuellement en « insécurité alimentaire » et plus de 700 millions de personnes, soit 9 % de la population mondiale, ne mangent pas à leur faim.

Au début des années 60, l'Europe des Six décide de relancer la production agricole et met en place la Politique agricole commune (PAC) pour garantir l'approvisionnement alimentaire suffisant, stabiliser les prix et assurer un revenu correct aux agriculteurs.

Ces dispositions propulseront rapidement l'Europe parmi les grandes puissances agricoles, et dès les années 80 des ajustements seront nécessaires pour réduire le coût des soutiens : quotas laitiers en 1984, quasi-suppression des prix garantis avec la réforme Mac Sharry en 1992...

Une concurrence agressive

La période Covid, le bouleversement des équilibres mondiaux et les effets du dérèglement climatique ont redonné à l'agriculture une place prépondérante dans la géopolitique. L'Europe et la France en particulier se voient concurrencées par de nouveaux acteurs plus performants, plus agressifs et les échanges commerciaux deviennent des outils de pression ou de rétorsion vis-à-vis des États.

Dans ce contexte instable, agité et imprévisible, l'Europe doit réaffirmer sa force agricole.

Ces prochains jours, deux défis seront à relever. Le premier concerne les relations commerciales avec le très controversé traité avec le Mercosur. Il faudra veiller à que soit respecté l'équilibre des conditions d'échanges. L'agriculture européenne ne doit pas en sortir affaiblie.

Le second défi est la refonte de la PAC post 2027. Le cadre financier pluriannuel pour les sept prochaines années, attendu pour la mi-juillet, prévoit de fusionner les fonds agricoles avec d'autres fonds sectoriels pour créer un vaste fonds de Cohésion, au risque de mettre un terme à la spécificité de la politique agricole.

Espérons qu'au regard de ce qui se passe actuellement autour de nous, les dirigeants européens aient à cœur de réaffirmer clairement, par leurs décisions de politique publique, l'importance stratégique de la production agricole pour le développement de notre souveraineté alimentaire et énergétique. ▶

La Revue agridées
(publiée depuis 1837 sous les
titres *L'Agriculture Pratique*,
puis *Agriculteurs de France*)
est une publication éditée
par la Société des Agriculteurs
de France : 8, rue d'Athènes,
75009 Paris.
Tél. : 01 44 53 15 15

E-mail :
contact@agridees.com

Internet :
www.agridees.com

Twitter :
@SAFTthinkTank

Forme juridique :
association loi 1901
reconnue d'utilité publique

Responsable légal
et directeur de publication :
Charles Meaudre

Rédacteur en chef :
Jean-Baptiste Millard

Rédactrice
en chef adjointe :
Isabelle Delourme

Abonnements :
60 euros TTC/an
Magalie Sery :
contact@agridees.com
Bulletin en page 42.

Mise en page :
Pixedite.fr

Imprimerie :
Graphprim
24, avenue Georges-Dupont
Z.A. de l'Épinette
59120 Loos

Liste des annonceurs :
Agridroit, Lexis Nexis,
Agridées.

Crédit photo de couverture :
© AdobeStock.com

Dépôt légal : à parution

N° de Commission Paritaire
de Presse : 1225G83987

Toute reproduction intégrale
ou partielle par quelconque
moyen que ce soit est
interdite sans autorisation
préalable.

ISSN : 2610-4571

Périodicité : trimestrielle



Sommaire

ÉDITORIAL

3 La politique publique, clé de l'avenir de l'agriculture

ÉCONOMIE

5 Bioéconomie territoriale : enjeux et réalités

PATRIMOINE

7 La Champagne fête ses 10 ans d'inscription au patrimoine mondial

8 Les liqueurs entrent au patrimoine culturel immatériel national

FONCIER

10 Portage foncier et agrivoltaïsme, un coup de pouce à la transmission

DOSSIER p. 12 à 23

Politiques publiques et agriculture

14 Quelle place pour la politique publique dans le secteur agricole ?

17 2027 : vers une PAC plus simple et plus ciblée

19 Les défis de la loi d'orientation du 24 mars 2025

20 Une loi d'orientation conjuguant au féminin ?

21 Égalim, les affres d'une politique publique

ENTREPRISE

24 Rendre compte de la diversité des revenus des agriculteurs français

27 Nouveaux agriculteurs : qui sont-ils ?

28 Les engrais marocains passent au vert

COOPÉRATION

30 Noirmoutier, la coopération ne manque pas de sel

DROIT

32 Conjoint collaborateur : anticiper la fin du statut

AGRONOMIE

34 La diversité des cultures : une priorité mondiale à préserver

RSE

35 La filière champagne se mobilise collectivement pour la durabilité et l'économie circulaire

DISTRIBUTION

38 Le Réseau Le Saint : grossiste de proximité et distributeur alimentaire

SOCIÉTÉ

40 Agrica agit contre le gaspillage alimentaire



Bioéconomie

territoriale : enjeux et réalités

À l'occasion de leurs assemblées générales respectives, Agridéas et Terrasolis (pôle d'innovation de la ressource bas carbone) ont organisé une conférence conjointe à Reims le 12 juin 2025 sur le thème « *Bioéconomie territoriale : enjeux et réalités* » (1).

Partager les idées et les expériences, c'est ce qui a motivé le think tank Agridéas et le pôle d'innovation de la ressource bas carbone Terrasolis pour organiser une conférence-débat commune à Reims le 12 juin 2025 sur le thème de la bioéconomie et de la création de valeur en agriculture et dans les territoires. Cet événement est venu prolonger les réflexions d'Agridéas, conduites dans son groupe de travail et de sa Note « *Bioéconomie territoriale, levier de résilience agricole* » publiée en février dernier (2).

Une première table ronde intitulée « *Résilience, climat, souverainetés : quels enjeux pour développer une bioéconomie territoriale ?* » a accueilli Oliver Dauger (agriculteur, élu référent Climat FNSEA et membre du bureau du pôle B4C), Céline Corpel (agricultrice et cheffe de projet Agriculture à The Shift Project) et Marie-Cécile Damave (responsable Innovations et Affaires internationales d'Agridéas).

Olivier Dauger a tenu à souligner l'importance d'avoir une vision dynamique du potentiel agricole à moyen terme pour développer la bioéconomie dans nos territoires. Il faut, selon lui, optimiser et non opposer les souverainetés alimentaire et énergétique. À court terme, il y a les défis de la compétitivité de l'agriculture et de la rémunération des agriculteurs pour assurer la transition agroécologique. Mais il faut prendre en compte le fait que le réchauffement climatique a un impact sur les productions agricoles et également sur la capacité des sols à capter le carbone. Il constate qu'il y a actuellement un emballement sur l'utilisation de la biomasse pour diverses valorisations, mais il faudra plutôt s'attendre à devoir faire des arbitrages. Olivier Dauger estime que le développement de la bioéconomie doit donc se faire à partir des territoires et en se basant sur la biomasse que nous aurons dans 10, 20 ou 30 ans, avec la capacité des plantes d'alors et la quantité d'eau qui sera disponible. Il a fait également remarquer l'importance de mieux faire connaître et comprendre l'intérêt général de l'économie circulaire pour qu'elle se développe sur nos territoires. « *Il y a le risque de voir la recherche se faire ici, mais le développement dans d'autres pays* » a-t-il souligné.

Céline Corpel a coordonné le rapport du Shift Project « *Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère* », paru l'an dernier. Ce document identifie des leviers de transformation et trace des voies possibles pour la réduction de l'empreinte environnementale, la résilience des systèmes agricoles et la viabilité des exploitations. Quatre scénarios sont proposés. Un des scénarios pour 2050 implique des substitutions dans la fertilisation azotée, une diminution du cheptel bovin, l'utilisation de biocarburants mais aussi de travailler sur la circularité des flux, des nutriments dans les consommations. La grande consultations d'agriculteurs réalisée dans le cadre de ce rapport montre qu'ils sont inquiets pour la viabilité de leur ferme et conscients de leur dépendance énergétique. Beaucoup sont prêts à bouger, mais à condition d'avoir une sécurité financière. « *N'importe qui ne peut pas s'engager dans la bioéconomie* » a notamment souligné Marie-Cécile Damave, co-autrice de la Note d'Agridéas « *Bioéconomie territoriale, levier de résilience agricole* » avec Sophie Marquis (Association Chimie Du Végétal). « *Il faut des connaissances, du matériel, des partenaires, des engagements avec des acteurs qui mutualisent les productions, un territoire adapté...* ». Plusieurs propositions ont d'ailleurs été suggérées dans cette Note pour réussir cette transition bioéconomique.

La force du collectif

La seconde table ronde intitulée « *Filières locales et bioéconomie : quelles innovations pour demain ?* » a permis de découvrir des initiatives ou des projets territoriaux originaux. Elle a réuni Maximin Charpentier, agriculteur dans la Marne, président de Terrasolis et porteur du projet Cyclorganic, Estelle Delange, directrice du Pôle européen du chanvre, Pierre Naviaux, responsable du service développement durable au Comité Champagne et Julien Gobert, vice-président du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL). Maximin Charpentier a présenté le projet de démonstrateur territorial Cyclorganic que propose le consortium dont est membre Terrasolis. Il s'agit, sur le territoire du Grand Reims, de →



faire la démonstration d'une production agricole durable, bas carbone, alliant souveraineté alimentaire et énergétique. Pour cela, il est proposé un changement de système de production agricole, qui associerait de la méthanisation à la ferme et le transport du biogaz jusqu'à une petite bioraffinerie en charge de son épuration et de sa valorisation (CH_4 , CO_2 , H_2).

De nouveaux itinéraires culturels, permettraient d'augmenter la production alimentaire de 25 % et de réduire de 75 % les émissions de gaz à effet de serre. « *Aujourd'hui il faut aller chercher de la valeur ailleurs* » explique-t-il. « *Le méthaniseur permet un retour de valeur supérieur à celui d'une baguette de pain* ». Maximin Charpentier entrevoit également des opportunités pour l'agriculture avec notamment la récupération et la valorisation du CO_2 non-alimentaire, mais aussi la plasmalyse du méthane (production d'hydrogène et de carbone noir solide) ou encore la pyrogazéification.

Construire une nouvelle filière nécessite la mise en commun de beaucoup d'acteurs. La filière chanvre, en est un exemple. Elle compte plus de 20 000 ha cultivés en France, dont une grande partie dans un rayon de 120 km autour de Troyes, ce qui constitue le premier bassin européen de la production de chanvre. Mais c'est une plante qui nécessite d'être multivalorisée pour être rentable. C'est pour cela qu'Estelle Delangle a souligné l'importance de mettre en place des démonstrateurs pour les filières textile ou bâtiment pour mettre en avant toutes les possibilités de valorisation du chanvre. La création du pôle européen du chanvre est aussi un moyen de fédérer tous les acteurs et de les faire travailler ensemble.

S'unir dans un projet collectif, c'est aussi ce qui s'est passé dans l'Argonne Ardennaise avec une dynamique territoriale innovante autour du gaz vert. La démarche est partie de la communauté de communes en 2018.

Il s'agissait d'obtenir un gaz 100 % renouvelable issu de déchets agricoles et de co-produits. Huit projets de méthaniseurs ont été portés par les agriculteurs, avec construction d'un réseau gaz de 45 km et injection du gaz vert dans les réseaux de gaz.

Julien Gobert a constaté que cela permettait une diversification des revenus des éleveurs (moindre dépendance aux marchés de l'élevage et des cultures) et la création de projets collectifs intergénérationnels (installations ou renouvellement des générations). Les vétérinaires ont accompagné ces élevages dans le cadre d'une surveillance sanitaire des plans d'épandage ou pour améliorer la qualité des effluents d'élevages (réduire les résidus médicamenteux) et donc des digestats. Enfin, la filière Champagne s'est mobilisée collectivement depuis plus d'un siècle dans l'économie circulaire et la dynamique territoriale.

« *Nous avons structuré des plans de progrès collectifs, qui concernent le carbone, l'eau ou la biodiversité* » a expliqué Pierre Naviaux, responsable développement durable du comité Champagne (voir également page 35).

Autant d'exemples qui montrent la vitalité des projets de terrain, collectifs et circulaires, qui permettront d'éclairer davantage les réflexions des politiques et les acteurs économiques. ▀

Isabelle Delourme

Notes

- (1) Retrouvez les points clés de cette conférence et la vidéo sur le site d'Agridées.
- (2) La Revue Agridées, n° 260, mars 2025, « Bioéconomie, créatrice de valeurs dans les territoires ».

